

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique UNITECH  
**De :** Jean-Yves PEILLARD <jyp0871@orange.fr>  
**Date :** 30/11/2019 21:22  
**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

#### **Enquête publique UNITECH à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE**

Monsieur le Commissaire

Je vous adresse ce mail pour vous dire pourquoi il ne faut pas construire la blanchisserie nucléaire UNITECH à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE.

Je suis d'origine de Dienville, mon père agriculteur est mort d'un cancer du grand colon à l'âge de 55 ans . Je combats les deux origines probables de sa mort :

#### **La pollution radioactive et la pollution chimique de synthèse.**

- J'ai participé à la manifestation devant l'OMS [www.independentwho.org](http://www.independentwho.org)

Il y a beaucoup d'informations collectées concernant les effets sanitaires de la contamination radioactive même à faibles doses. <http://elianguesard.unblog.fr/nucle-aire-actuasante/>

<http://elianguesard.unblog.fr/nucle-ere/>

- J'ai participé à une « Mise en Demeure » du président de l'ASN

<http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2017/04/29/Mise-en-demeure-de-l-ASN-par-une-initiative-du-MAIN-%3A-un-citoyen-r%C3%A9pond-par-lettre-ouverte-au-Pr%C3%A9sident-de-l-ASN>

[http://www.coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/public/MAIN/2017-04-26\\_Reponse-au-President-ASN\\_J-Y-Peillard.pdf](http://www.coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/public/MAIN/2017-04-26_Reponse-au-President-ASN_J-Y-Peillard.pdf)

- Le 12 décembre je me présenterai au tribunal de Perpignan comme comparant volontaire, je vous joint ma déclaration.

Aussi visible sur le commentaire de l'article en lien : <https://librinfo74.fr/au-nom-de-la-terre-un-hommage-aux-paysans/>

Je porte aussi à votre attention ces 37 arguments :

**1** - UNITECH à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE : La CHAMPAGNE, justement, n'a pas besoin de cette activité. J'ai vu la banderole : "*NON, la Champagne n'est pas la poubelle nucléaire de la France*". J'ai vu aussi les cartes des "métastases nucléaires" dans le Grand-Est.

**2** - Et puis il y a un problème : dans l'Avis d'Enquête publique, il est écrit « *une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire* » alors qu'en fait il s'agit "*d'une blanchisserie nucléaire, d'une unité de décontamination de matériel radioactif, et d'une troisième activité : un "entrepôt leasing*".

**3** - Je ne suis pas un spécialiste du nucléaire, mais j'imagine les fuites et les rejets dans l'environnement, dans l'air et dans la rivière Marne, si fragile avec le changement climatique. Durant tout l'été, *Le Journal de la Haute-Marne, La Voix de la Haute-Marne, L'Affranchi de Chaumont* ont publié des dizaines d'articles sur le manque d'eau, les restrictions et les interdictions. On en a vu, des photos de poissons morts dans la Marne.

**4** - Tout cela pour 40 emplois, avez-vous compté combien on allait en détruire ? J'ai lu que 840 salariés autour du Lac du Der pourraient se retrouver au chômage.

**5** - Quel sera l'impact sur la renommée, sur l'image comme ils disent ? Pensez-vous que cela va attirer des touristes, des vacanciers, des amateurs de nature dans la vallée de la Marne et autour du Lac du Der. Tout le monde sait que cela va faire comme autour des Centres de stockage de déchets radioactifs de Soulaïnes : aucune industrie ne s'y est implantée en 25 ans, à l'exception d'autres activités nucléaires. Le nucléaire exclut toutes les autres activités. Le nucléaire attire le nucléaire. Ils vont nous faire "un désert vert". Et comme autour de Soulaïnes, un jour, on comptera les cancers autour de Joinville-en-Champagne.

**6** - Je ne comprends pas bien les élus. Comment peuvent-ils être POUR UNITECH et en même temps promouvoir le tourisme dans le département, et avec de gros budgets. Ils savent bien que *nucléaire* et *tourisme* sont incompatibles. Elle est bien trouvée la publicité "*La Haute-Marne respire et inspire*". Mais cela ne sera bientôt plus le cas à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE.

**7** - Je n'aime pas beaucoup ce projet. Un peu opaque, un peu secret. Au départ, on ne parlait que d'un projet de laverie industrielle. On a ajouté nucléaire, il n'y a pas si longtemps que ça.

**8** - J'ai jeté un oeil sur l'Avis de l'Autorité environnementale. Il dit que le projet UNITECH est inacceptable au vu des études d'impact et de danger, et au vu du risque d'inondation.

**9** - Au cours des réunions avec Roland DESBORDES de la CRIIRAD, ou celle de Michèle RIVASI, Bertrand THUILLIER a bien expliqué qu'il y aurait un problème d'eau. En ce moment il n'y a déjà pas assez d'eau. Ce serait une folie de rejeter les eaux sales de machine à laver pleines de produits chimiques et de produits nucléaires dans un petit filet d'eau. C'est sûr : moins il y a d'eau, plus la pollution est concentrée. Il va y avoir des soucis pour les poissons, la faune et la flore.

**10** - L'ARS, l'Agence régionale de santé, a dit que l'usine UNITECH serait trop proche de la zone des deux captages qui alimentent VECQUEVILLE, et sûrement des autres aussi.

**11** - Un hydrogéologue a dit que si il y avait une pollution de la nappe, ce serait irréversible, qu'on ne pourrait pas décontaminer, que les captages seraient fermés à jamais.

**12** - Et les bassins de décantation et d'orage ? Ils ne supporteront jamais un orage violent comme celui qui a frappé le Centre de stockage de Soulaïnes l'année dernière : il est tombé 50 mm en 12 mn. Résultat : le bassin d'orage a débordé. Tout s'est retrouvé dans le cours d'eau voisin.

**13** - Pourquoi ne parle-t-on pas dans l'Avis, du "bâtiment de maintenance", qui représente 80 % de l'activité nucléaire. C'est un atelier de décontamination de ferraille, mais de ferraille radioactive comme des outils, des échafaudages... On va utiliser : grenailleuses, ponceuses, torche à plasma, tours, perceuses, cisailles. C'est du lourd !

**14** - Il y aura pas moins de 11 cheminées qui vont rejeter dans l'atmosphère : des poussières métalliques, plomb, mercure, arsenic, antimoine, cobalt, cadmium. Et le cadmium est bien connu pour être cancérigène.

**15** - Pourquoi ne parle-t-on pas non plus dans cet Avis, de "l'entrepôt leasing" qui serait mis à disposition de clients, de prestataires, de sous-traitants comme BAMAS à Saint-Dizier, et le futur CIGEO à BURE.

**16** - Bertrand THUILLIER doit être le seul citoyen à avoir étudié les 1600 pages du dossier. Avec ses illustrations Powerpoint, il explique bien :

- le manque de rigueur, de qualité et de sérieux dans la forme et dans le fond : les nombreuses coquilles, les incohérences, les copier-coller d'erreurs, les fautes d'orthographe...
- les erreurs et les mensonges volontaires dans les études sur la direction des vents dominants, pour faire croire que les populations habitant une zone de 10 km x 10 km, avec des écoles, collèges, maternelles, crèches, hôpitaux, ne seront pas impactées.
- les calculs sur la dilution sont simplistes. Les chiffres sont approximatifs. Il y a même des calculs faux.
- pour UNITECH, il n'y a pas de risque climatique, pas de risque de sécheresse, ni d'inondation, ni de glissement de terrain, ni de sédimentation, alors qu'il y a sédimentation partout, surtout là où il y a une vitesse nulle, notamment dans le Lac du Der.

**17** - Bertrand THUILLIER a aussi parlé des aspects juridiques passés et à venir :

- le site est inséré dans un lotissement règlementé : les constructions sont limitées à 15 m – il y a des interdictions : pas de circulation de poids-lourds, pas de réserves d'eau en surface, pas de nuisances (notamment le bruit).
- la présence de cuves d'un volume total de 11 000 litres contenant des produits lessiviels et des produits de traitement des effluents dangereux.
- les condamnations avérées des 3 promoteurs du projet, pour : prise illégale d'intérêt, violation du droit du travail, violation de la loi sur la qualité de l'air et contamination de l'eau, défaut de qualité dans l'exécution des travaux d'assainissement et de construction de digues...
- les procédures à SANTA-FE (Nouveau-Mexique) et à ROYESFORD, (Pennsylvanie) suite à des pollutions.

L'ensemble de ces 17 points a été consigné dans le *Cahier d'acteur n°58*, dans le cadre du Débat public du PNGMDR, Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. On le trouve sur le site de la CPDP, Commission particulière du Débat public.

**18** - La population ne veut pas de ce projet UNITECH. Des associations et des collectifs se sont créés.

Durant l'été, 7 associations et collectifs locaux se sont fédérés pour lutter activement : Belles-Forêts- Sur-Marne, Cedra, Eodra, Gudmont-dit-Non, Joinville Lave Plus Propre, La Qualité De Vie, TROP, et un groupe d'habitants "*Mobilisation contre Unitech*".

**19** - Ils ont organisé une manifestation le 14 septembre 2019. Près de 1400 personnes ont défilé.

**20** - Le 20 octobre 2019, la Préfète de la Haute-Marne a décidé le lancement de l'Enquête publique du projet UNITECH.

Cette soudaine décision est surprenante quand on sait que le 5 octobre 2019, Madame la Préfète a précisé, devant les maires de la Haute-Marne, sa stratégie globale pour l'eau, un remarquable discours politique à la hauteur des enjeux. Elle a déclaré : "*Deuxième point d'avenir : l'élaboration conjointe d'une stratégie globale en faveur de l'eau, dans toutes ses dimensions : GEMAPI, sécurité et qualité des captages, assainissement, prévention des pénuries d'eau potable dont plusieurs communes ont souffert cet été. Gestion raisonnée de son usage, au bénéfice de nos agriculteurs, de nos éleveurs si durement éprouvés, et plus généralement l'ensemble de la population. La crise sécheresse que notre département a connue ces dernières années nous impose ambition en la matière, et les outils législatifs dont nous disposerons, nous le permettront. Je suis à votre disposition avec l'ensemble des services de l'Etat, pour cet avenir là.*"

Après un tel discours, comment lancer le projet UNITECH ?

**21** - Le Groupe *g7-contre-unitech* a rencontré la Préfète, le 28 octobre 2019 :

La représentante du Ministère de l'intérieur a osé déclarer : "*Aidez-moi à vous aider. Utilisez la plénitude de vos responsabilités de citoyen et de responsable d'associations, afin d'être certain que votre voix est entendue. On peut déplorer l'absence de transparence, mais tout ce que vous serez à même de dire sera clairement retranscrit, de sorte que je puisse en tenir compte pour prendre la décision la plus éclairée possible. Et quel que soit le sens de cette décision. Aidez-moi à vous aider à avoir encore plus foi dans les institutions de la République.*"

C'est au cours de cette réunion que le groupe a appris que l'Avis de l'Enquête publique porte sur « *une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire* », et qu'elle ne porte ni sur « *les activités de décontamination* ni "*d'entrepôt leasing*".

La Préfète a fini par déclarer : "*Si autorisation il y a, il n'y aura rien d'autre qu'une autorisation de laverie*" ! Elle a utilisé le mot laverie, alors qu'il s'agit bien de blanchisserie. Attention : une blanchisserie lave du linge. Une laverie lave du linge, mais il y a aussi des laveries de voitures, de matériel, etc. !

Cette déclaration interpelle. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'est-ce que cela cache ?

On peut imaginer qu'UNITECH commence par construire une blanchisserie, puis par la suite implante les bâtiments pour l'activité décontamination, voire d'autres... La place ne manque pas dans cette zone industrielle.

**22** - L'Association TROP a alors interrogé Maître Corinne LEPAGE, avocate des Associations La Qualité de Vie et TROP, « *POURQUOI TROP DE CANCERS AUTOUR DE SOULAINES ?* ». Sa réponse : « *Si l'enquête publique ne porte pas sur la totalité du projet, elle est irrégulière* ».

La Préfecture a été prévenue.

**23** - Au vu de tout ce qui précède, on a du mal à comprendre pourquoi la Préfecture déclare dans son communiqué du 22 octobre 2019, que le dossier UNITECH est recevable :

*Le dossier de demande d'autorisation environnementale a fait l'objet d'une instruction approfondie sous la responsabilité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et à laquelle ont concouru l'Agence Régionale de Santé, la Direction Départementale des Territoires, l'Autorité de Sécurité Nucléaire, et le Service départemental d'Incendie et de Secours. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale a également été consultée pour avis. A l'issue de cette période d'expertise juridique et technique, le dossier a été déclaré recevable, permettant d'engager la phase d'enquête publique".*

**24** - La Préfecture a communiqué au Groupe *g7-contre-unitech* les documents associés à l'Enquête publique. Ils sont analysés ci-après.

On peut lire sur internet et dans les mairies choisies, ces documents ainsi que les documents administratifs qui certifient la recevabilité de l'Avis de l'Enquête publique.

L'ensemble des 104 documents consultables ont été mis en ligne le 11 novembre 2019 entre 11 h et 17 h.

**25** - L'Avis de l'ASN (Châlons-en-Champagne) daté du 7 février 2018 montre quantité de problèmes. C'est la raison pour laquelle, dans la réponse d'UNITECH à la demande de la MRAe, UNITECH disait que l'ASN n'a rien à voir dans cette affaire, et qu'il faut écouter la DREAL.

L'ASN demande : de préciser les conditions de définition du zonage, et les modalités pour conduire à des mesures de protection - de démontrer le respect du débit de dose de 1 mSv - de préciser le caractère exhaustif des radioéléments présents sur le linge et sur le matériel réceptionnés (là on parle bien de la deuxième activité) - de caractériser les déchets produits - de demander l'avis d'un tiers expert - d'évaluer la qualité des rejets aqueux et atmosphériques - d'évaluer les risques sanitaires, notamment en cas d'incendie.

**26** - L'Avis de l'ARS daté du 10 avril 2018 demande l'avis d'un hydrogéologue, parce que le point de rejet dans la Marne est à proximité des captages de VECQUEVILLE, captages qui puisent l'eau de la nappe alluviale dont la qualité est fortement influencée par celle de la rivière Marne.

**27** - L'avis de l'hydrogéologue Fabien CHIESI, daté du 8 août 2018, est défavorable. Il pointe :

- la contamination des alluvions de la Marne par les rejets de la blanchisserie. Notamment les captages de VECQUEVILLE situés à moins d'un km, et de plus dans un méandre.

- l'accumulation de radionucléides dans les sédiments notamment en amont du barrage de BUSSY

- l'alternance de sédimentation et de remises en suspension dues aux turbulences.
- la contamination de la nappe alluviale due également aux rejets aériens. La vulnérabilité de la nappe souterraine est plus importante que dans la vallée.
- les captages de VECQUEVILLE sont situés en zone inondable.
- en cas d'évènement accidentel majeur entraînant un rejet de liquide radioactif très concentré, on ne pourra pas protéger les captages.
- ce type de pollution est irréversible : la dépollution est impossible. Les captages seraient immanquablement abandonnés.

**28** - Il ne faut pas oublier les puits. Dans ce secteur, comme autour de Soulaines, les maisons et les jardins sont équipés de puits. Il y aurait même des puits partagés. Cette eau échappe à tout contrôle en quantité et en qualité. Or, elle provient de la même nappe phréatique.

**29** - Le dossier complet : les 1600 pages, datées du 16 janvier 2019, ont été analysées par Bertrand THUILLIER. Ce dossier a été critiqué aussi par la MRAe. (voir plus haut).

**30** - Le rapport de l'hydrogéologue Véronique DURAND, antérieur au 16 janvier 2019, du laboratoire GEOPS, pose la question de l'impact des rejets d'éléments radioactifs sur l'alimentation en eau potable, en particulier celui de l'Uranium.

Le laboratoire GEOPS a été missionné par la société Artélia pour effectuer une expertise en hydrogéologie.

Elle écrit : "*il faudra tout de même étudier la question de la rétention de l'Uranium dans le milieu... et du risque que l'Uranium soit un jour relâché*". !

Elle écrit aussi : "*il faudrait faire une étude géologique approfondie*" !

Il reste donc beaucoup à faire.

**31** - L'Avis de l'autorité environnementale : MRAe, en date du 18 avril 2019. (voir plus haut).

**32** - Le rapport des installations classées de la DREAL, daté du 27 septembre 2019, déclare que le dossier est recevable. Comment cela est-il possible au vu de la liste des problèmes soulevés.

**33** - La Contribution de la DDT 52 (Service environnement et forêt), en date du 11 octobre 2019, est favorable, sous réserve que les mesures de réductions, de compensations, d'accompagnement et de suivis, soient reprises dans l'arrêté d'autorisation. A surveiller donc.

**34** - La réponse d'UNITECH à la demande de la MRAe, probablement daté d'octobre 2019, et qui est accompagnée de 4 Annexes.

Dans cette réponse à la MRAe, UNITECH balaye toutes les critiques avec aplomb et brio,. Pour UNITECH, tout est sous contrôle. Tout est aux normes. UNITECH va jusqu'à disqualifier l'hydrogéologue Fabien CHIESI :

*"Cet avis (de Fabien CHIESI) était cependant uniquement basé sur des données extraites de la littérature, sans vérification par modélisation. Les résultats retenus ne sauraient être retenus comme étant fiables et précis. De plus, l'étude ne fournissait pas des préconisations pragmatiques à mettre en œuvre, afin de s'assurer de l'absence de contamination résiduelle potentielle."*

UNITECH poursuit : il ne pourra pas y avoir de floculation dans le Lac du Der, et la sédimentation se fera bien avant l'entrée du Lac du Der. Ce n'est pas l'avis de tout le monde.

UNITECH affirme que la pollution de l'air est impossible vu la qualité des filtres THE. Or on sait les limites de ces filtres qui n'arrêtent pas les aérosols notamment. Pour UNITECH, "*Les phénomènes dangereux susceptibles d'engendrer des accidents majeurs sont limités*". Et l'exposition du public sera toujours inférieure à 1 mSv/an.

Pas besoin de *Système de Gestion de la Sécurité*, UNITECH n'est pas classé SEVESO. Il n'y aura pas de fonctionnement en mode dégradé.

Il n'y aura pas de problème avec l'uranium parce que "*les clients UNITECH SERVICES s'engagent à ce qu'aucun de leurs colis ne contiennent d'Uranium 235, autre que les traces dues à la*

*radioactivité naturelle*". Remarque : si c'est comme les colis qui arrivent à l'ANDRA SOULAINES, il y a lieu d'être inquiet !

*"En ce qui concerne la demande de l'AE de faire valider l'évaluation des risques sanitaires et la bonne application du principe ALARA par l'expert national IRSN :*

*Les services de la préfecture, au travers d'un courrier adressé à M. GRISOT en date du 14 juin 2018, précisent que l'ASN demande une tierce-expertise, qui peut être réalisée sur la base d'un cahier des charges, et les tiers-experts validés par les services de la DREAL, et non de l'ASN."*

Dans ce cadre, la société CURIUM a été proposée aux services de la Préfecture pour la réalisation de cette tierce-expertise, et par courrier du 27 juin, retenue par ces mêmes services de la Préfecture.

La contre-expertise réalisée par CURIUM démontre que l'évaluation qualitative des risques chimiques relatifs aux polluants non-radioactifs émis par le site dans l'atmosphère et dans la Marne a correctement été menée, conformément à la circulaire du 9 août 2013 relative à la démarche de prévention et de gestion des risques sanitaires des ICPE.

Annexe n°1 – Résumé non technique simplifié

Annexe n°2 – Rapport d'analyse « *Modélisation de la sédimentation d'effluent dans la marne* » UNITECH-RPT-01 - CURIUM, juin 2019. Ce rapport est incompréhensible pour le commun des mortels.

Annexe n°3 – Mission d'expertise sur l'impact hydrogéologique des rejets du projet UNITECH sur le champ captant de VECQUEVILLE - (Voir plus haut)

Annexe n°4 – *Curriculum Vitae* de Véronique DURAND, Hydrogéologue du laboratoire GEOPS- CNRS - Comme s'il y avait besoin d'être rassuré sur la qualité de la Dame, qui fait par ailleurs un curieux rapport !

**35** - Contribution complémentaire de l'ARS, datée du 8 novembre 2019, qui juge recevable le dossier.

L'ARS a néanmoins quelques doutes avec la proximité des captages, et a donc mandaté un hydrogéologue agréé, qui a donné "*un avis favorable le 31 octobre 2019, en émettant des réserves.*"

L'ARS demande quelques aménagements comme la création : d'un caniveau étanche autour des bâtiments - des points de prélèvements de sédiments - une interprétation des résultats de contrôle par un cabinet indépendant - différentes mesures - etc...

L'ARS déclare : "*Aucune estimation des concentrations des substances émises dans les milieux d'intérêts du schéma conceptuel (air, sols, produits de consommation comme légume, poisson...) n'est présentée.*"

*Aucun scénario d'exposition n'est défini pour ensuite calculer les doses d'expositions ingérées ou inhalées. Aucune caractérisation quantitative du risque n'a été faite (excès de risque de cancer ou indice de risque). Ceux-ci sont estimés à faible impact par le bureau d'étude chargé du dossier.*

*L'Agence Régionale de Santé estime regrettable qu'une analyse quantitative des risques sanitaires engendrés par ces polluants, pour certains classés cancérogènes par le CIRC, n'ait pas été réalisée sur la base de ces estimations".*

On note que si la nature et la quantité des rejets est connue ont été estimés, la quantité effective de ces derniers au contact des populations n'est pas donnée. Et l'impact réel du bâtiment annexe sur la santé des populations n'a pas été effectué.

S regrette la non prise en compte des retombées directes des polluants : sur les végétaux consommés, les légumes à feuille, les fruits - sur les poissons via la chaîne alimentaire. Elle envisage la possibilité de poissons durant six mois de l'année (le poisson pouvant être congelé par les pêcheurs).

Et nous savons que des poissons, comme les truites, concentrent les polluants par ingestion de petits poissons qui, eux-mêmes, ont consommé des crustacés qui ont été eux-mêmes contaminés par des végétaux contaminés. A chaque niveau, la concentration serait de 10.

Il y a un risque de cancer pour les riverains, et cela n'empêche pas l'ARS de donner un avis favorable :

" L'évaluation du risque sanitaire dans sa forme actuelle ne permet pas d'estimer finement le risque sanitaire découlant des rejets atmosphériques de l'activité. Plusieurs éléments identifiés plus-haut nécessitent d'être clarifiés et développés, afin de confirmer les estimations proposées dans le dossier.

Compte-tenu de l'étude fournie, j'émet un avis favorable sur le plan sanitaire à cette demande, sous réserve que les observations formulées et les demandes de suivis complémentaires de l'ARS soient prises en compte." A surveiller donc !

**36** - L'exemple de la laverie nucléaire de la Centrale de Saint-Alban est révélateur. La thèse de Pierre COMMENGE est riche d'enseignements. Elle précise notamment que le très dangereux cobalt 60 est le radionucléide qu'on retrouve le plus au niveau du linge.

**37** - A ce jour, 31 municipalités ont voté CONTRE le projet UNITECH. On peut espérer que d'autres vont suivre, et que la Préfecture, qui les contrôle, saura en tenir compte.

Conclusion

A l'évidence, le projet UNITECH ne tient pas la route : non seulement les normes ne sont pas respectées, mais les risques encourus sont démesurés pour l'environnement et pour les riverains.

Je vous demande donc, Monsieur le Commissaire, de retranscrire dans votre rapport un avis défavorable argumenté.

Enfin, parce je crois que cela est de votre compétence, merci d'organiser une réunion contradictoire à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE, afin de débattre sérieusement sur ce projet que la population refuse.

Cordialement Quincy le 30 novembre 2019

Jean-Yves Peillard

— Pièces jointes : —

---

|   |         |
|---|---------|
| lettre enquete publique Unitech JY.Peillard.odt | 26,7 Ko |
| memoire comparutionJY-Peillard.odt              | 46,4 Ko |

---

## Enquête publique UNITECH à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE

Monsieur le Commissaire

Je vous adresse ce mail pour vous dire pourquoi il ne faut pas construire la blanchisserie nucléaire UNITECH à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE.

Je suis d'origine de Dienville, mon père agriculteur est mort d'un cancer du grand colon à l'âge de 55 ans . Je combats les deux origines probables de sa mort :

### **La pollution radioactive et la pollution chimique de synthèse.**

- J'ai participé à la manifestation devant l'OMS [www.independentwho.org](http://www.independentwho.org)

Il y a beaucoup d'informations collectées concernant les effets sanitaires de la contamination radioactive même à faibles doses.<http://elianguesard.unblog.fr/nucle-aire-actuasante/>

<http://elianguesard.unblog.fr/nucle-ere/>

- J'ai participé à une « Mise en Demeure » du président de l'ASN

<http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2017/04/29/Mise-en-demeure-de-l-ASN-par-une-initiative-du-MAIN-%3A-un-citoyen-r%C3%A9pond-par-lettre-ouverte-au-Pr%C3%A9sident-de-l-ASN>

[http://www.coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/public/MAIN/2017-04-26\\_Reponse-au-President-ASN\\_J-Y-Peillard.pdf](http://www.coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/public/MAIN/2017-04-26_Reponse-au-President-ASN_J-Y-Peillard.pdf)

- Le 12 décembre je me présenterai au tribunal de Perpignan comme comparant volontaire, je vous joint ma déclaration.

Aussi visible sur le commentaire de l'article en lien : <https://librinfo74.fr/au-nom-de-la-terre-un-hommage-aux-paysans/>

Je porte aussi à votre attention ces 37 arguments :

**1** - UNITECH à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE : La CHAMPAGNE, justement, n'a pas besoin de cette activité. J'ai vu la banderole : "*NON, la Champagne n'est pas la poubelle nucléaire de la France*". J'ai vu aussi les cartes des "métastases nucléaires" dans le Grand-Est.

**2** - Et puis il y a un problème : dans l'Avis d'Enquête publique, il est écrit « *une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire* » alors qu'en fait il s'agit "*d'une blanchisserie nucléaire, d'une unité de décontamination de matériel radioactif, et d'une troisième activité : un "entrepôt leasing"*".

**3** - Je ne suis pas un spécialiste du nucléaire, mais j'imagine les fuites et les rejets dans l'environnement, dans l'air et dans la rivière Marne, si fragile avec le changement climatique. Durant tout l'été, *Le Journal de la Haute-Marne, La Voix de la Haute-Marne, L'Affranchi de Chaumont* ont publié des dizaines d'articles sur le manque d'eau, les restrictions et les interdictions. On en a vu, des photos de poissons morts dans la Marne.

**4** - Tout cela pour 40 emplois, avez-vous compté combien on allait en détruire ? J'ai lu que 840 salariés autour du Lac du Der pourraient se retrouver au chômage.

**5** - Quel sera l'impact sur la renommée, sur l'image comme ils disent ? Pensez-vous que cela va attirer des touristes, des vacanciers, des amateurs de nature dans la vallée de la Marne et autour du Lac du Der. Tout le monde sait que cela va faire comme autour des Centres de stockage de déchets radioactifs de Soulaïnes : aucune industrie ne s'y est implantée en 25 ans, à l'exception d'autres activités nucléaires. Le nucléaire exclut toutes les autres activités. Le nucléaire attire le nucléaire. Ils vont nous faire "un désert vert". Et comme autour de Soulaïnes, un jour, on comptera les cancers autour de Joinville-en-Champagne.

**6** - Je ne comprends pas bien les élus. Comment peuvent-ils être POUR UNITECH et en même temps promouvoir le tourisme dans le département, et avec de gros budgets. Ils savent bien que *nucléaire* et *tourisme* sont incompatibles. Elle est bien trouvée la publicité "*La Haute-Marne respire et inspire*". Mais cela ne sera bientôt plus le cas à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE.

**7** - Je n'aime pas beaucoup ce projet. Un peu opaque, un peu secret. Au départ, on ne parlait que d'un projet de laverie industrielle. On a ajouté nucléaire, il n'y a pas si longtemps que ça.

**8** - J'ai jeté un oeil sur l'Avis de l'Autorité environnementale. Il dit que le projet UNITECH est inacceptable au vu des études d'impact et de danger, et au vu du risque d'inondation.

**9** - Au cours des réunions avec Roland DESBORDES de la CRIIRAD, ou celle de Michèle RIVASI, Bertrand THUILLIER a bien expliqué qu'il y aurait un problème d'eau. En ce moment il n'y a déjà pas assez d'eau. Ce serait une folie de rejeter les eaux sales de machine à laver pleines de produits chimiques et de produits nucléaires dans un petit filet d'eau. C'est sûr : moins il y a d'eau, plus la pollution est concentrée. Il va y avoir des soucis pour les poissons, la faune et la flore.

**10** - L'ARS, l'Agence régionale de santé, a dit que l'usine UNITECH serait trop proche de la zone des deux captages qui alimentent VECQUEVILLE, et sûrement des autres aussi.

**11** - Un hydrogéologue a dit que si il y avait une pollution de la nappe, ce serait irréversible, qu'on ne pourrait pas décontaminer, que les captages seraient fermés à jamais.

**12** - Et les bassins de décantation et d'orage ? Ils ne supporteront jamais un orage violent comme celui qui a frappé le Centre de stockage de Soulaines l'année dernière : il est tombé 50 mm en 12 mn. Résultat : le bassin d'orage a débordé. Tout s'est retrouvé dans le cours d'eau voisin.

**13** - Pourquoi ne parle-t-on pas dans l'Avis, du "bâtiment de maintenance", qui représente 80 % de l'activité nucléaire. C'est un atelier de décontamination de ferraille, mais de ferraille radioactive comme des outils, des échafaudages... On va utiliser : grenailleuses, ponceuses, torche à plasma, tours, perceuses, cisailles. C'est du lourd !

**14** - Il y aura pas moins de 11 cheminées qui vont rejeter dans l'atmosphère : des poussières métalliques, plomb, mercure, arsenic, antimoine, cobalt, cadmium. Et le cadmium est bien connu pour être cancérigène.

**15** - Pourquoi ne parle-t-on pas non plus dans cet Avis, de "l'entrepôt leasing" qui serait mis à disposition de clients, de prestataires, de sous-traitants comme BAMAS à Saint-Dizier, et le futur CIGEO à BURE.

**16** - Bertrand THUILLIER doit être le seul citoyen à avoir étudié les 1600 pages du dossier. Avec ses illustrations Powerpoint, il explique bien :

- le manque de rigueur, de qualité et de sérieux dans la forme et dans le fond : les nombreuses coquilles, les incohérences, les copier-coller d'erreurs, les fautes d'orthographe...

- les erreurs et les mensonges volontaires dans les études sur la direction des vents dominants, pour faire croire que les populations habitant une zone de 10 km x 10 km, avec des écoles, collèges, maternelles, crèches, hôpitaux, ne seront pas impactées.

- les calculs sur la dilution sont simplistes. Les chiffres sont approximatifs. Il y a même des calculs faux.

-pour UNITECH, il n'y a pas de risque climatique, pas de risque de sécheresse, ni d'inondation, ni de glissement de terrain, ni de sédimentation, alors qu'il y a sédimentation partout, surtout là où il y a une vitesse nulle, notamment dans le Lac du Der.

**17** - Bertrand THUILLIER a aussi parlé des aspects juridiques passés et à venir :

- le site est inséré dans un lotissement règlementé : les constructions sont limitées à 15 m – il y a des interdictions : pas de circulation de poids-lourds, pas de réserves d'eau en surface, pas de nuisances (notamment le bruit).

- la présence de cuves d'un volume total de 11 000 litres contenant des produits lessiviels et des produits de traitement des effluents dangereux.

- les condamnations avérées des 3 promoteurs du projet, pour : prise illégale d'intérêt, violation du droit du travail, violation de la loi sur la qualité de l'air et contamination de l'eau, défaut de qualité dans l'exécution des travaux d'assainissement et de construction de digues...

- les procédures à SANTA-FE (Nouveau-Mexique) et à ROYESFORD, (Pennsylvanie) suite à des pollutions.

L'ensemble de ces 17 points a été consigné dans le *Cahier d'acteur n°58*, dans le cadre du Débat public du PNGMDR, Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. On le trouve sur le site de la CPDP, Commission particulière du Débat public.

**18** - La population ne veut pas de ce projet UNITECH. Des associations et des collectifs se sont créés.

Durant l'été, 7 associations et collectifs locaux se sont fédérés pour lutter activement : Belles-Forêts- Sur-Marne, Cedra, Eodra, Gudmont-dit-Non, Joinville Lave Plus Propre, La Qualité De Vie, TROP, et un groupe d'habitants "*Mobilisation contre Unitech*".

**19** - Ils ont organisé une manifestation le 14 septembre 2019. Près de 1400 personnes ont défilé.

**20** - Le 20 octobre 2019, la Préfète de la Haute-Marne a décidé le lancement de l'Enquête publique du projet UNITECH.

Cette soudaine décision est surprenante quand on sait que le 5 octobre 2019, Madame la Préfète a précisé, devant les maires de la Haute-Marne, sa stratégie globale pour l'eau, un remarquable discours politique à la hauteur des enjeux. Elle a déclaré : "*Deuxième point d'avenir : l'élaboration conjointe d'une stratégie globale en faveur de l'eau, dans toutes ses dimensions : GEMAPI, sécurité et qualité des captages, assainissement, prévention des pénuries d'eau potable dont*

*plusieurs communes ont souffert cet été. Gestion raisonnée de son usage, au bénéfice de nos agriculteurs, de nos éleveurs si durement éprouvés, et plus généralement l'ensemble de la population. La crise sécheresse que notre département a connue ces dernières années nous impose ambition en la matière, et les outils législatifs dont nous disposerons, nous le permettront. Je suis à votre disposition avec l'ensemble des services de l'Etat, pour cet avenir là."*

Après un tel discours, comment lancer le projet UNITECH ?

**21** - Le Groupe *g7-contre-unitech* a rencontré la Préfète, le 28 octobre 2019 :

*La représentante du Ministère de l'intérieur a osé déclarer : "Aidez-moi à vous aider. Utilisez la plénitude de vos responsabilités de citoyen et de responsable d'associations, afin d'être certain que votre voix est entendue. On peut déplorer l'absence de transparence, mais tout ce que vous serez à même de dire sera clairement retranscrit, de sorte que je puisse en tenir compte pour prendre la décision la plus éclairée possible. Et quel que soit le sens de cette décision. Aidez-moi à vous aider à avoir encore plus foi dans les institutions de la République."*

C'est au cours de cette réunion que le groupe a appris que l'Avis de l'Enquête publique porte sur « *une blanchisserie industrielle destinée au secteur nucléaire* », et qu'elle ne porte ni sur « *les activités de décontamination* ni "*d'entrepôt leasing*".

La Préfète a fini par déclarer : "*Si autorisation il y a, il n'y aura rien d'autre qu'une autorisation de laverie*" ! Elle a utilisé le mot laverie, alors qu'il s'agit bien de blanchisserie. Attention : une blanchisserie lave du linge. Une laverie lave du linge, mais il y a aussi des laveries de voitures, de matériel, etc. !

Cette déclaration interpelle. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'est-ce que cela cache ?

On peut imaginer qu'UNITECH commence par construire une blanchisserie, puis par la suite implante les bâtiments pour l'activité décontamination, voire d'autres... La place ne manque pas dans cette zone industrielle.

**22** - L'Association TROP a alors interrogé Maître Corinne LEPAGE, avocate des Associations La Qualité de Vie et TROP, « **POURQUOI TROP DE CANCERS AUTOUR DE SOULAINES ?** ». Sa réponse : « *Si l'enquête publique ne porte pas sur la totalité du projet, elle est irrégulière* ».

La Préfecture a été prévenue.

**23** - Au vu de tout ce qui précède, on a du mal à comprendre pourquoi la Préfecture déclare dans son communiqué du 22 octobre 2019, que le dossier UNITECH est recevable :

*Le dossier de demande d'autorisation environnementale a fait l'objet d'une instruction approfondie sous la responsabilité de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et à laquelle ont concouru l'Agence Régionale de Santé, la Direction*

*Départementale des Territoires, l'Autorité de Sûreté Nucléaire, et le Service départemental d'Incendie et de Secours. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale a également été consultée pour avis. A l'issue de cette période d'expertise juridique et technique, le dossier a été déclaré recevable, permettant d'engager la phase d'enquête publique".*

**24** - La Préfecture a communiqué au Groupe *g7-contre-unitech* les documents associés à l'Enquête publique. Ils sont analysés ci-après.

On peut lire sur internet et dans les mairies choisies, ces documents ainsi que les documents administratifs qui certifient la recevabilité de l'Avis de l'Enquête publique.

L'ensemble des 104 documents consultables ont été mis en ligne le 11 novembre 2019 entre 11 h et 17 h.

**25** - L'Avis de l'ASN (Châlons-en-Champagne) daté du 7 février 2018 montre quantité de problèmes. C'est la raison pour laquelle, dans la réponse d'UNITECH à la demande de la MRAe, UNITECH disait que l'ASN n'a rien à voir dans cette affaire, et qu'il faut écouter la DREAL.

L'ASN demande : de préciser les conditions de définition du zonage, et les modalités pour conduire à des mesures de protection - de démontrer le respect du débit de dose de 1 mSv - de préciser le caractère exhaustif des radioéléments présents sur le linge et sur le matériel réceptionnés (là on parle bien de la deuxième activité) - de caractériser les déchets produits - de demander l'avis d'un tiers expert - d'évaluer la qualité des rejets aqueux et atmosphériques - d'évaluer les risques sanitaires, notamment en cas d'incendie.

**26** - L'Avis de l'ARS daté du 10 avril 2018 demande l'avis d'un hydrogéologue, parce que le point de rejet dans la Marne est à proximité des captages de VECQUEVILLE, captages qui puisent l'eau de la nappe alluviale dont la qualité est fortement influencée par celle de la rivière Marne.

**27** - L'avis de l'hydrogéologue Fabien CHIESI, daté du 8 août 2018, est défavorable. Il pointe :

- la contamination des alluvions de la Marne par les rejets de la blanchisserie. Notamment les captages de VECQUEVILLE situés à moins d'un km, et de plus dans un méandre.

- l'accumulation de radionucléides dans les sédiments notamment en amont du barrage de BUSSY

- l'alternance de sédimentation et de remises en suspension dues aux turbulences.

- la contamination de la nappe alluviale due également aux rejets aériens. La vulnérabilité de la nappe souterraine est plus importante que dans la vallée.

- les captages de VECQUEVILLE sont situés en zone inondable.

- en cas d'évènement accidentel majeur entraînant un rejet de liquide radioactif très concentré, on ne pourra pas protéger les captages.

- ce type de pollution est irréversible : la dépollution est impossible. Les captages seraient immanquablement abandonnés.

**28** - Il ne faut pas oublier les puits. Dans ce secteur, comme autour de Soulaines, les maisons et les jardins sont équipés de puits. Il y aurait même des puits partagés. Cette eau échappe à tout contrôle en quantité et en qualité. Or, elle provient de la même nappe phréatique.

**29** - Le dossier complet : les 1600 pages, datées du 16 janvier 2019, ont été analysées par Bertrand THUILLIER. Ce dossier a été critiqué aussi par la MRAe. (voir plus haut).

**30** - Le rapport de l'hydrogéologue Véronique DURAND, antérieur au 16 janvier 2019, du laboratoire GEOPS, pose la question de l'impact des rejets d'éléments radioactifs sur l'alimentation en eau potable, en particulier celui de l'Uranium.

Le laboratoire GEOPS a été missionné par la société Artélia pour effectuer une expertise en hydrogéologie.

Elle écrit : *"il faudra tout de même étudier la question de la rétention de l'Uranium dans le milieu... et du risque que l'Uranium soit un jour relâché". !*

Elle écrit aussi : *"il faudrait faire une étude géologique approfondie" !*

Il reste donc beaucoup à faire.

**31** - L'Avis de l'autorité environnementale : MRAe, en date du 18 avril 2019. (voir plus haut).

**32** - Le rapport des installations classées de la DREAL, daté du 27 septembre 2019, déclare que le dossier est recevable. Comment cela est-il possible au vu de la liste des problèmes soulevés.

**33** - La Contribution de la DDT 52 (Service environnement et forêt), en date du 11 octobre 2019, est favorable, sous réserve que les mesures de réductions, de compensations, d'accompagnement et de suivis, soient reprises dans l'arrêté d'autorisation. A surveiller donc.

**34** - La réponse d'UNITECH à la demande de la MRAe, probablement daté d'octobre 2019, et qui est accompagnée de 4 Annexes.

Dans cette réponse à la MRAe, UNITECH balaye toutes les critiques avec aplomb et brio,. Pour UNITECH, tout est sous contrôle. Tout est aux normes. UNITECH va jusqu'à disqualifier l'hydrogéologue Fabien CHIESI :

*"Cet avis (de Fabien CHIESI) était cependant uniquement basé sur des données extraites de la littérature, sans vérification par modélisation. Les résultats retenus ne sauraient être retenus comme étant fiables et précis. De plus, l'étude ne fournissait pas des préconisations pragmatiques à mettre en œuvre, afin de s'assurer de l'absence de contamination résiduelle potentielle."*

UNITECH poursuit : il ne pourra pas y avoir de floculation dans le Lac du Der, et la sédimentation se fera bien avant l'entrée du Lac du Der. Ce n'est pas l'avis de tout le monde.

UNITECH affirme que la pollution de l'air est impossible vu la qualité des filtres THE. Or on sait les limites de ces filtres qui n'arrêtent pas les aérosols notamment. Pour UNITECH, *"Les phénomènes dangereux susceptibles d'engendrer des accidents majeurs sont limités"*. Et l'exposition du public sera toujours inférieure à 1 mSv/an.

Pas besoin de *Système de Gestion de la Sécurité*, UNITECH n'est pas classé SEVESO. Il n'y aura pas de fonctionnement en mode dégradé.

Il n'y aura pas de problème avec l'uranium parce que *"les clients UNITECH SERVICES s'engagent à ce qu'aucun de leurs colis ne contiennent d'Uranium 235, autre que les traces dues à la radioactivité naturelle"*. Remarque : si c'est comme les colis qui arrivent à l'ANDRA SOULAINES, il y a lieu d'être inquiet !

*"En ce qui concerne la demande de l'AE de faire valider l'évaluation des risques sanitaires et la bonne application du principe ALARA par l'expert national IRSN :*

*Les services de la préfecture, au travers d'un courrier adressé à M. GRISOT en date du 14 juin 2018, précisent que l'ASN demande une tierce-expertise, qui peut être réalisée sur la base d'un cahier des charges, et les tiers-experts validés par les services de la DREAL, et non de l'ASN."*

Dans ce cadre, la société CURIUM a été proposée aux services de la Préfecture pour la réalisation de cette tierce-expertise, et par courrier du 27 juin, retenue par ces mêmes services de la Préfecture.

La contre-expertise réalisée par CURIUM démontre que l'évaluation qualitative des risques chimiques relatifs aux polluants non-radioactifs émis par le site dans l'atmosphère et dans la Marne a correctement été menée, conformément à la circulaire du 9 août 2013 relative à la démarche de prévention et de gestion des risques sanitaires des ICPE.

Annexe n°1 – Résumé non technique simplifié

Annexe n°2 – Rapport d'analyse « *Modélisation de la sédimentation d'effluent dans la marne* » UNITECH-RPT-01 - CURIUM, juin 2019. Ce rapport est incompréhensible pour le commun des mortels.

Annexe n°3 – Mission d'expertise sur l'impact hydrogéologique des rejets du projet UNITECH sur le champ captant de VECQUEVILLE - (Voir plus haut)

Annexe n°4 – *Curriculum Vitae* de Véronique DURAND, Hydrogéologue du laboratoire GEOPS-CNRS - Comme s'il y avait besoin d'être rassuré sur la qualité de la Dame, qui fait par ailleurs un curieux rapport !

**35** - Contribution complémentaire de l'ARS, datée du 8 novembre 2019, qui juge recevable le dossier.

L'ARS a néanmoins quelques doutes avec la proximité des captages, et a donc mandaté un hydrogéologue agréé, qui a donné "*un avis favorable le 31 octobre 2019, en émettant des réserves.*"

L'ARS demande quelques aménagements comme la création : d'un caniveau étanche autour des bâtiments - des points de prélèvements de sédiments - une interprétation des résultats de contrôle par un cabinet indépendant - différentes mesures - etc...

L'ARS déclare : "*Aucune estimation des concentrations des substances émises dans les milieux d'intérêts du schéma conceptuel (air, sols, produits de consommation comme légume, poisson...) n'est présentée.*"

*Aucun scénario d'exposition n'est défini pour ensuite calculer les doses d'expositions ingérées ou inhalées. Aucune caractérisation quantitative du risque n'a été faite (excès de risque de cancer ou indice de risque). Ceux-ci sont estimés à faible impact par le bureau d'étude chargé du dossier.*

*L'Agence Régionale de Santé estime regrettable qu'une analyse quantitative des risques sanitaires engendrés par ces polluants, pour certains classés cancérigènes par le CIRC, n'ait pas été réalisée sur la base de ces estimations".*

On note que si la nature et la quantité des rejets est connue ont été estimés, la quantité effective de ces derniers au contact des populations n'est pas donnée. Et l'impact réel du bâtiment annexe sur la santé des populations n'a pas été effectué.

L'ARS regrette la non prise en compte des retombées directes des polluants : sur les végétaux consommés, les légumes à feuille, les fruits - sur les poissons via la chaîne alimentaire. Elle envisage l'ingestion possible de poissons durant six mois de l'année (le poisson pouvant être congelé par les pêcheurs).

Et nous savons que des poissons, comme les truites, concentrent les polluants par ingestion de petits poissons qui, eux-mêmes, ont consommé des crustacés qui ont été eux-mêmes contaminés par des végétaux contaminés. A chaque niveau, la concentration serait de 10.

Il y a risque de cancer pour les riverains, et cela n'empêche pas l'ARS de donner un avis favorable :

*" L'évaluation du risque sanitaire dans sa forme actuelle ne permet pas d'estimer finement le risque sanitaire découlant des rejets atmosphériques de l'activité. Plusieurs éléments identifiés plus-haut nécessitent d'être clarifiés et développés, afin de confirmer les estimations proposées dans le dossier.*

*Compte-tenu de l'étude fournie, j'émet un avis favorable sur le plan sanitaire à cette demande, sous réserve que les observations formulées et les demandes de suivis complémentaires de l'ARS soient prises en compte." A surveiller donc !*

**36** - L'exemple de la laverie nucléaire de la Centrale de Saint-Alban est révélateur. La thèse de Pierre COMMENGE est riche d'enseignements. Elle précise notamment que le très dangereux cobalt 60 est le radionucléide qu'on retrouve le plus au niveau du linge.

**37** - A ce jour, 31 municipalités ont voté CONTRE le projet UNITECH. On peut espérer que d'autres vont suivre, et que la Préfecture, qui les contrôle, saura en tenir compte.

Conclusion

A l'évidence, le projet UNITECH ne tient pas la route : non seulement les normes ne sont pas respectées, mais les risques encourus sont démesurés pour l'environnement et pour les riverains.

Je vous demande donc, Monsieur le Commissaire, de retranscrire dans votre rapport un avis défavorable argumenté.

Enfin, parce je crois que cela est de votre compétence, merci d'organiser une réunion contradictoire à JOINVILLE-EN-CHAMPAGNE, afin de débattre sérieusement sur ce projet que la population refuse.

Cordialement

Quincy le 30 novembre 2019

Jean-Yves Peillard

Jean-Yves Peillard  
148, chemin des Tampourris  
QUINCY  
74270 CLARAFOND-ARCINE

Quincy, le 17 Novembre 2019

## **Lettre au Tribunal de Perpignan Procès des faucheurs volontaires du 12.12.2019**

*(Témoignage et motivations comme comparant volontaire)*

### **Ce fauchage est politique**

J'ai participé au fauchage de tournesols OGM VRTH de Elne pour plusieurs raisons dont voici la première :

Je suis fils d'agriculteur et mon père est mort à cause du système qui fabrique des chimères et des poisons par scientisme, vanité et cupidité. En fauchant, je participe à l'éducation populaire pour que ses onze petits enfants qu'il n'a pas vu grandir ne meurent empoisonnés ou massacrés dans une guerre économique imbécile. Nous sommes 5 frères, un seul pouvait reprendre la ferme, il est en « conventionnel », Et j'ai vu à quel point il a été formaté dans les lycées agricoles au « rendement », au « roundup » et engrais « NPK » (Azote Phosphore Potassium) entre autres. (Voir, à l'opposé les travaux des Bourguignons).

Lorsque je fauche, j'ai toujours cette hantise de voir un jour mon frère ou un cousin à l'autre bout du champ et là je m'adresse à monsieur le Procureur de la République, cette chose fratricide, est-ce que c'est cela qu'ils veulent ?

J'ai toujours été choqué par l'intitulé des papiers que l'on reçoit pour ces affaires en justice ; c'est écrit « Au nom du peuple français ». C'est assez culotté, comme le triptyque sur les mairies. Alors que nous sommes tous « le peuple français » et de toutes les couleurs ; « le peuple français » a pour aspirations la lutte contre l'oppression et a pour aspiration à tendre vers une société la plus juste possible. Les principes français sont incompatibles avec le règne du Roi Argent (on dit capitalisme industriel de nos jours). On a dit pas de Roi, ni grand ni petit, ni Scientisme ni impérialisme, ni Monsanto-Bayer ni nucléaire, ni Goldman sach ni Rockefeller etc. On doit dire aussi que le racisme, le colonialisme, l'impérialisme le capitalisme industriel, ce n'est pas français. Le brevetage (un rouage du capitalisme), ce n'est pas français, donc et enfin : un OGM, ce n'est pas français.

**J'ai donc fauché par patriotisme...on devrait être décoré pour être en constance dans le temps depuis 1789.**

Ceci pour démontrer en reprenant les termes de Bernard Charbonneau qui fustigeait bien « Le culte imbécile et sanglant de la Nation » dans son « Essai sur la Liberté, Je Fus », que l'on peut utiliser la force de l'adversaire impérialiste pour la retourner contre lui.

J'étais technicien de maintenance des infrastructures bâtiments (électrotechnique et thermique) pendant 20ans (Arche de La Défense Paris, Centre de recherche Pechiney Voreppe Isère, CERN Genève, Aéroport Genève). J'ai démissionné depuis le 30 Septembre 2008 pour diverses raisons dont une maladie des yeux qui s'aggrave avec le temps (rétinite pigmentaire= malvoyance dans le sombre)

Mon père était adhérent à la FDSEA de l'Aube. J'ai commencé à me politiser plus fortement seulement à sa mort en 1994 à 55 ans d'un cancer du grand colon, cela m'a profondément affecté et

surtout surpris. Son père (cancer pancréas) son grand-père mort à 29 ans (prix ordre du mérite agricole pour ses travaux sur les engrais chimiques...)(diagnostiqué tuberculose...)

Car le minimum des choses c'est de remonter à la source du problème.

1°) Il utilisait des produits chimiques que les vendeurs de mort garantissaient inoffensifs.

2°) La ferme familiale est située à quelques kilomètres du centre de déchets radioactifs de Soulaines Dhuys (Aube)

Dès 2003 après le Forum social Mondial, je me suis engagé contre le nucléaire et contre l'industrialisation de l'agriculture.

### **La guerre, surplus et profiteurs**

Parallèlement aux faucheurs volontaires, je fais parti des "pisseurs de glyphosate" toujours en procès pour montrer la contamination générale et le désastre sanitaire et social engendré par les profiteurs de guerre. Monsanto faisait parti des industriels impliqués dans le projet Manhattan et donc tout a fait protégé par leur gouvernement. Comme les industriels en France, il fallait créer des débouchés pour les ammonitrates, vendre d'autres matériels que ceux de guerre, et ils ont fabriqué le consentement des paysans, avec le prétexte de « nourrir la France » alors qu'ils le faisaient depuis des lustres. Les paysans y ont cru, du moins la majorité. Le « progrès » était leur nouvelle religion, la chimie synthétique et la mécanisation faisaient en effet du « rendement » et « pousser de l'herbe sur les cailloux », c'était miraculeux...mais le retour de manivelle de la dette, l'empoisonnement, les « externalités », la baisse d'effectif etc, sont venus plus tard, mais il n'est pas trop tard.

Ils ont d'autant mieux accepté le « progrès » parce qu'on les a décrit depuis toujours comme « arriérés » alors qu'ils sont « conservateurs » dans le sens « qui se méfient du changement » comme le décrit John Berger qui fait la différence avec le conservateur bourgeois ; le paysan est une classe sociale à part entière. Ce n'était pourtant pas une tare, mais la propagande aidant, ils ont cru cacher le « plouc » derrière la rampe de pulvérisateur d'un tracteur de 300 chevaux assisté par ordinateur et GPS, cet autre cheval d'orgueil.

J'ai récolté des informations sur mon milieu d'origine : <http://elianguesard.unblog.fr/paysame/>

John Berger était aussi parrain du CRHA avec Stéphane Hessel et Raymond Aubrac, il y a un rassemblement sur les Glières chaque année depuis la venue d'un ministre devenu président par la suite...

<http://www.citoyens-resistants.fr/>

Il est revenu cet été avec son ami banquier et éborgneur sous l'invitation des potentats locaux. Ils continuent tous à la suite des autres à démonter tout ce qu'avait construit le Conseil National de la Résistance ; ce ne peut être que quelque chose de collabo, cela n'est pas français. Nous étions avec des gilets jaune en bas et étions bloqués par les gardes mobiles et j'avais honte de ce pays. Nous avons été élevé au culte de la résistance et à la mémoire de la Commune et les gouvernements qui se suivent et se ressemblent sont « versaillais ».

Et bien sûr, les agriculteurs sont aussi les premières victimes, eux et leurs familles de leurs propres empoisonnements et leur propre consentement. Il y a bien-sûr des « niches » alternatives qui sont créées au départ dans le sens commun. Coopérative, bio, socialisme, écologie etc (Cf « Les coopérateurs » Patricia Toucas). Mais du moment que ce sont les mêmes au pouvoir, ces mots seront toujours récupérés et dévoyés (Limagrain, Triskalia etc). On le voit bien avec le mot république, tous à manger au râtelier ou à la gamelle ; ce doit-être bon la bonne soupe au homard.

Mais bien avant l'acceptation du « progrès », par la ruse ou par la force, les paysans ont aussi accepté « la loi du marché », c'est à dire la loi du « libre renard dans le libre poulailler ». Ils ont été asservis avec le « prétexte de la liberté » « par dessus le marché », le prétexte de la Patrie pour s'entre-tuer dans les tranchés ou pour qu'ils aillent se faire pendre en ville pour grossir les rangs des

exploités des usines ou des bidonvilles ailleurs, ou devenir des réfugiés-migrants dans des camps ; « Un Monde de Camps » (Michel Agier ; bientôt un sixième continent...à la dérive comme les autres.

Nous avons tous récolté beaucoup d'arguments et de documentations et de motivations pour contribuer avec tous ces camarades d'ici et d'ailleurs, à faire arrêter cette machine infernale qui nous broie tous .

Mon origine sociale m'a bien sûr construit à la base, une base rude mais saine, et je pense avoir eu beaucoup de chance d'être né dans ce milieu ouvert sur la terre car on sent autour de nous tellement de personnes hors-sol, perdues. Et lorsque un paysan se suicide tous les deux jours, ou se fait assassiner par le bras armé de l'État et des normes industrielles comme Jérôme Laronze, ou empoisonné par son propre poison que lui ont refourgué, comme surplus de guerre, ou leurs « débouchés », des descendants d'IG Farben et autres profiteurs de guerre, etc ; alors cela me révolte. C'est aussi que je connais ce sang.

L'accès, la main-mise sur la nourriture a toujours été une stratégie de guerre ; le napalm et agent orange sur le Vietnam au bombardement même à l'uranium appauvrie des banques de semences en Irak ou en Libye. Et dans cette autre imbécile guerre économique, le brevetage remplace le bombardier pour le profit des mêmes bourreaux, bien à l'abri dans leurs bureaux, et au détriment des peuples, qui luttent contre la dépossession de leurs semences comme de leur vie.

Pour les semences en France, la dépossession a commencé à pas de velours ; il fallait qu'elles soient « inscrites au catalogue », puis avoir un « Certificat d'Obtention Végétale ». Après les « hybrides F1 » « croisement de deux lignées pures », la batterie bureaucratique et technologique s'est emballée, toujours avec le « prétexte de la liberté » avec l'oncle « SAM » "sélection assistée par marqueurs" ; ça me dit rien mais toujours pas de dimanche. Et nous, c'est plutôt tante Louise. En même temps les OGM « anciens Transgénèse » s'étendent avec des nouveaux OGM « cachés » : MutagenèseVRTH, fusion cellulaire, NBT « New Breeding Technique » : CRIPR-CAS9, RDDM, Méganucléase puis la Biologie de Synthèse...etc. C'est à dire que si l'on ferme une porte, les amis de l'OMPI rentrent par la fenêtre. La cour de ferme est pleine de tentatives de dépossession de l'homme qui aspire à vivre simplement. Pour leur amis du FMI, le moindre paysan ou autochtone qui a un tant soit peu d'autonomie est l'ennemi à abattre sur le champ. C'est comme la gratuité des semences ; la gratuité, le don, l'entraide, etc et même l'amour... c'est quelque chose d'inadmissible pour Monsanto-Bayer et son monde, Goldman Sachs et son monde, FMI OMC BM etc. En fait et pour résumer ; toute cette bande de bandits amis du FMI ne sont qu'un remède contre l'amour.

« Quel horreur pour eux ! » (JP Berlan) ; un paysan ou autochtone « illettré » qui se nourri, se soigne, se loge, s'habille, etc, lui-même. Et en plus, lorsqu'il sème une graine, il en récolte de 50 à 100 fois plus « presque les doigts dans le nez », « c'est l'horreur absolue ! ». Alors ils ont inventé le brevet, la rente, la plus-value, l'héritage, la propriété, la spéculation et la propagande. Nous avons été berné par Bernays, père de la « relation publique », double neveu de Freud ; il avait bien compris tout le profit qu'on pouvait tirer de la connaissance de la psychologie humaine.

### **Propagande et Colonialisme**

On a formaté les gens dès l'enfance à voir le paysan comme « arriéré », « dégénéré ». Comme les colonialistes ou impérialistes ont fait avec les autochtones des pays qu'ils attaquaient ; pour ces « bons Chrétiens » de la « Conquête », il fallait par justification déshumaniser l'autre pour mieux l'abattre et s'accaparer son pays et ses richesses. Frères de racisme en quelque sorte contre les « Conquistadors ». A noter qu'un chercheur comme Philippe Marlière se prend pour un « Conquistador de la biologie synthétique ». (Cf Sara Aguiton « La démocratie des chimères). Il

faut lui dire que les « conquistadors » ne sont pas une référence d'humanité... et que « les veines ouvertes de l'Amérique latine » (E.Galeano) continuent de pisser le sang depuis plus de 500 ans.

La-bas, les paysans ou autochtones meurent assassinés tous les jours comme Berta Caceres ou Marcinho Matos ou pesticides à Cordoba, etc. Ici, ils se suicident ou meurent de maladie bien avant l'âge.

**J'ai fauché parce que le brevetage dont les OGM est colonial.** C'est le même cheminement que le colonialisme à « papa Bugeaud » ; pour justifier la colonisation, on dit qu'on apporte le « développement » la « modernité » « le progrès » les routes, les trains, les hôpitaux sans dire que ces routes, ces trains vont dans une seule direction : le port pour l'occident (surtout ses banques) (Cf Césaire) . Et comme on le déshumanise , on le compare à « un singe avec sa banane », on fait des expositions coloniales, des zoo humains à Vénus Hottentot, etc, pour justifier son élimination, son aliénation et l'accaparement de ses seules richesses : sa terre, sa nourriture, sa culture, son imagination et son corps. (« Le viol de l'imaginaire » Aminata Traoré).

Maintenant, pour justifier le néocolonialisme, on rajoute au « progrès » et « développement », la compétition, le rendement, la croissance, la dictature de la dette ( Voir CADTM), le dumping etc et les guerres de « conquête de marché » et leur prétexte humanitaire, énième oxymore (voir SURVIE) ou guerres contre les « dictateurs » ou « terroristes » qu'ils ont eux-mêmes armés, mis en place. Sachant que pour un pays impérialiste, il y a le « bon » et le « mauvais » dictateur. Le « bon », c'est celui avec lequel on peut faire des affaires. Mais dès que les gouvernements ne peuvent plus faire d'affaires avec lui, il passe par l'opération du « Saint Esprit Économie » dans le camps des « mauvais » dictateurs. Alors les gouvernements favorisent son éviction ou sa mort, soit par la ruse ou par la force, ou en soutenant l'opposition locale, car bien sûr, il y a toujours une opposition forte et motivée dans les pays où sévissent les dictateurs.

Tous les jours, aussi, des gens meurent de faim parce que d'une façon ou d'une autre, on les a empêché de se nourrir eux-mêmes.

C'est le sang sur les mains des ministres de la guerre et de l'industrie de l'armement, il y a « La haine de l'occident » (J.Ziegler) parce qu'il y a la honte de l'occident ; il y a la haine du français parce qu'il y a la honte du français.

En France comme ailleurs, des agriculteurs se suicident parce qu'on les a atomisés, aliénés. Et il y a corrélation des suicides avec l'accaparement des terres dont fait partie l'agriculture industrielle (OGM- pesticide- néocarburants-etc.) . L'artificialisation des sols en France, c'est l'équivalent d'un département qui disparaît sous le feu de l'industrie tous les 7 ans ; 240 ha par jour.

J'ai signé avec les faucheurs en 2004, mais mon premier fauchage a eu lieu en 2010 en Espagne le 12 juillet (Maïs Syngenta) puis le 24 Juillet en Touraine (tournesol VRtH) puis le 15 Août 2010 (vigne INRA Colmar) , le 29 Mai 2011 à Wetteren (Belgique) (Pomme de terre Basf). Mon dernier fauchage de nuit est celui-ci à Elne, ceux que j'avais fait auparavant étaient souvent à l'aube et nous sommes plusieurs pour le transport. Mais là, j'ai « vu » que je ne pouvais plus servir, et même nuire à mes camarades. Je voulais pourtant encore essayer, j'ai suivi à la voix un de mes camarades savoyards, les lampes torches sont prohibées, trop près de la route. J'ai attaqué un rang à tâtons, j'ai du faire quelques mètres comme cela, puis mon camarade constatant mon manque d'« efficacité» m'a demandé si je voyais quelque chose, j'ai répondu « que dalle » et il m'a raccompagné jusqu'aux voitures, je le suivais la main sur son épaule, c'était fini. J'étais « perdu pour la France »...

Je suis militant antinucléaire et ai participé à la manifestation devant l’OMS tous les jours ouvrés pendant dix ans (2007-2017) qui protestent contre l’étouffement des conséquences sur la santé du nucléaire même à faibles doses. Plus de 400 personnes se sont relayées dont des faucheuses. Il y a aussi beaucoup de documentations récoltées a ce sujet ([www.independentwho.org](http://www.independentwho.org)).

J’ai ainsi pu constater la prévarication des gouvernements et l’hypocrisie dominante en France, à l’ONU et dans d’autres institutions. Concernant le nucléaire, c’est vraiment remarquable. Il y a 3 millions de personnes assujetties au médicament Levothyrox en France ; c’est la signature de l’État nucléaire. Un État de droit ? Et ces problèmes thyroïdiens comme montrés sur tous les sites contaminés, notamment à Tchernobyl, sont des pathologies « traceuses » qui révèlent toutes les autres pathologies. Mais dont les causes sont plus facilement noyées dans la masse des autres polluants. Il y a beaucoup de correspondances entre les conséquences niées de la pollution chimique et celle radioactive sur la santé. Et l’Ordre des médecins, l’académie des sciences, l’académie de médecine etc, ont une énorme responsabilité dans ce désastre sanitaire, social et environnemental. Trop férus de scientisme et de pouvoir qu’ils sont eux aussi, bien devant un prétendu serment d’Hippocrate.

(Voir le travail de Annie Thébaud Mony <http://www.asso-henri-pezerat.org/liens/>)

### **Milliardaires et molécules**

Il y a plusieurs liens entre ces deux luttes , mais le pôle santé devrait faire logiquement tomber l’imposture nucléaire-chimique et le brevetage du vivant. Ce dernier dont les ogm sont le symbole. Tous les jours, des firmes déposent des brevets sur des molécules créées de toutes pièces. Et comme les problèmes de santé touchent tout le monde. Le bon sens de supprimer ces brevets et ces fabrications de molécules synthétiques l’emportera parce qu’elles ne s’intègrent pas du tout dans le processus du vivant et elles l’asphyxient et le tue même lentement et à faible dose. Comme le brevetage tue indirectement aussi par la dépossession de l’homme.

Nous sommes tous contaminés, et condamnés...à nous révolter contre l’oppression de l’argent-Roi et celle d’ « une science au dessus de tout soupçon ». On ne peut pas accepter plus longtemps la marchandisation de tout : le vivant, l’eau l’air la terre et le feu. Car en même temps que ces richissimes crétins continuent de tout marchandiser, breveter, ils contaminent tout ; le vivant l’eau, l’air, la terre et le feu. Et faut-il être fou ou lâche à ce point pour laisser quelques personnes accumuler autant de pouvoir et d’argent ? « Le capitalisme n’est pas compatible avec la vie sur Terre, alors allons sur Mars ! » pourrait déclarer encore un richissime scientifique comme Elon Musk. Hors sol et dans une bulle comme ils sont tous, il faut percer la bulle.

Nous n’avons fait que notre devoir, nous avons été élevé avec ces principes de liberté ; ces histoires de luttes contre l’oppression. Et nous savons tous que nous mourrons un jour, mais debout. Et avant de partir, on transmettra ce qu’on nous a transmis de plus pur avec les autres sens : le sens du devoir, le sens du beau, le sens de la rencontre et le sens de la résistance.

**J’ai fauché parce que la cohabitation de l’agriculture industrielle dite « conventionnelle » ou « raisonnée » avec l’agriculture paysanne est impossible**, et l’atteinte à la biodiversité, la santé avérée, les droits fondamentaux des peuples autochtones bafoués.

L’empoisonnement est largement compris par la population et documenté de nos jours. Et c’est un crime qui n’est toujours pas condamné dans ce prétendu « État de droit ». Pour continuer cette éducation populaire que l’on fait par ces actions diverses, il y aurait un livre à faire et à étudier dans toutes les écoles. Il s’inspirerait de deux autres à mettre à jour. Pour son titre, il suffirait de faire la contraction des deux anciens ; « L’éternel Treblinka » de Patterson avec le titre du livre de Rachel Carlson pour devenir de nos jours : « Éternel Printemps Silencieux ». Il y a dénonciation de tout cela depuis au moins 80ans.

Mon métier était de remonter à l'origine de la panne. Le brevetage est une imposture comme le nucléaire et ils ont tous la même origine : le capitalisme industriel, évolution de la volonté de puissance, la guerre et la cupidité. C'est la « barbarie civilisée » qu'a décrit Mickael Loewy ; elle s'est arrêtée le 8 Mai 1945 et c'est le 6 Août de la même année qu'elle a repris le pas. Nous devons la stopper, c'est aussi notre devoir de français...

### **Bluff de la société de marché**

Je gagnais deux fois plus que mon père agriculteur en travaillant deux fois moins comme technicien dans l'industrie ou le tertiaire . Cela montrait bien le bluff économique dans lequel nous vivons. Je n'ai pas cherché à comprendre, donc lutter contre cela à l'époque. Mais il y a quelque chose qui coïncidait . Même des employés utilisent ce terme « toute peine mérite salaire » pour justifier des salaires mirobolants de (leurs) patrons , de « chefs d'entreprise de la libre entreprise » « prenant des risques, des responsabilités etc ou d'autres déposant des brevets. Alors que si vraiment « toute peine mérite salaire » les bûcherons, maçons, charpentiers, paysans ouvriers etc seraient milliardaires ! Je ne connaissais pas encore la définition du mot aliénation, schizophrénie ; « être étranger à soi-même » qui caractérise beaucoup de personnes aujourd'hui, même et surtout en haut-lieu. Et puis, comme les lois sont faites par des bureaucrates, technocrates, financiers, industriels etc, c'est tout a fait « normal » qu'elles aillent dans leur sens. Mais « leurs sens » n'a aucun sens.

C'est pour cela que **je fauche ; pour changer les lois**. Car la société industrielle avec son règne de l'argent a changé et pollué nos vies sans nous demander notre avis.

Il faut le répéter encore ; pour qui veut s'informer, il n'y a pas une semaine qui se passe sans qu'on reçoive des informations sur les conséquences sanitaires sociales environnementales de cette société qui ne fait pas société.

A force de prendre les gens pour des imbéciles ils finissent par se fâcher...on aura tout essayé de façon non violente ; des faucheurs de brevetage, de chaises et de portraits... Et c'est inadmissible de devoir faire ce genre de chose pour mettre un problème sur la place publique et ainsi forcer le débat public qu'on nous refuse. Les accès politiques sont verrouillés, ce système par représentation a montré sa faillite et sa prévarication. La plupart des élus, l'Assemblée etc ne représentent en rien la volonté d'une population de plus de 67 millions qui aspire à vivre sainement et en paix . Tout fonctionne à la majorité et la majorité peut être aisément orientée par la propagande depuis l'enfance, l'atomisation par la technologie et le décervelage médiatique permanent.

De plus la collusion des politiciens faiseurs de lois avec l'industrie et les financiers sont flagrantes (cas d'un ministre Areva une autre Danone, un autre plus haut placé banquier, on a vu d'autres cas par le passé Giscard-Schneider etc). Les chefs syndicaux de la FNSEA Beulin de Sophysotéol-Avril, et dans les années 80 un ministre de l'agriculture Guillaume. Les syndicats pour la plupart négocient leurs conditions d'esclavage. Le choix politique a été clair de supprimer l'autonomie de la paysannerie et dissoudre l'effectif (8 millions en 1945 et moins de 500 milles actuellement) avec leur complicité ou leur duperie. Et on pourrait aussi parler du soit-disant partenariat qui permet aux firmes de rentrer dans les institutions publiques, là aussi la frontière est poreuse entre public-privé et montre encore le bluff..

Mais encore, le fait que les agriculteurs vivent ou survivent à coup de subventions permanentes depuis de nombreuses années devrait pourtant leur montrer toute l'imposture, le bluff de la société de Marché, et de la « libre" concurrence. Mais ils continuent de négocier leurs conditions d'esclavage. Pourtant, c'est bien eux-mêmes qui doivent fixer le prix de ce qu'ils produisent pour commencer, puis se réapproprier le comment et le pourquoi. De plus, ce sont les plus nantis, les nouveaux embourgeoisés, cumulards de terre comme les grands céréaliers qui en captent l'essentiel.

« Condamnés » à s'agrandir ou/et mourir empoisonné. Et leurs domaines équivalent bientôt aux latifundias d'Amérique du sud ; C'est une régression vers le temps des seigneurs.

Des mesurette de protectionnisme déguisés comme l AOC, AOP etc ne servent pas à grand-chose, car il faut remonter à la source du problème déjà dit plus haut.

### **Les « externalités »**

La mauvaise farce du « libre échange » a déjà été imposée il y a au moins 500ans, toujours par la ruse (on « échangeait de l'or avec de la verroterie) ou par la force de la guerre (« au nom de la Liberté » ou de la « Chrétienté » sur « l'obscurantisme » ou la « barbarie » « les forces du mal » « malheurs à ceux qui ne sont pas comme nous » etc )

Si ce bluff peut paraître complexe à expliquer , celui de la plus-value par exemple écrit par Marx en détails avec les connaissances et les dogmes de son époque (industrialisme-productivisme-scientisme-occidentalisme), on peut recommander de se mettre à la place d'un petit enfant de Jean Ziegler pour comprendre l'imposture d'un système qui mène logiquement l'humanité à sa perte. (*Le capitalisme expliqué à ma petite fille*).

Mais on peut encore simplifier en expliquant que la double absurdité vient d'une société du tout comptable d'une part ; une société d'inspecteurs des finances qui ne comptent que ce qui les arrange d'autre part. Ils appellent cela des « externalités sociales [dont sanitaires] et environnementales ». Des externalités...c'est à dire du pillage des matières premières, des meurtres directs et indirects par l'empoisonnement et les maladies, les installations, machines, infrastructures à construire et entretenir, l'exploitation des esclaves modernes , les guerres « nécessaires » etc ont un « prix ». Si vraiment ils voulaient tout compter, ce qui est profondément débile, ils devraient dire par exemple que semer des OGM équivaut à tuer 3 amérindiens par ha ou faire se suicider 1,5 agriculteur par ha. Aussi faire 1000km en avion équivaut à tuer 5 irakiens ou rendre malade 13 libyens etc. Et bien sûr, comme l'imbécile « compensation carbone » en plantant des arbres, on fait une « compensation sociale et sanitaire » en finançant des écoles et des hôpitaux... Voilà pour ce terme courant employé par les professionnels de l'absurde (banquiers, « inspecteur » des finances, économistes etc).

Ce terme d' « externalité ou dommages collatéraux » a été relevé par les anglophones sur la liste de diffusion du groupe IWHO [www.independentwho.org](http://www.independentwho.org) en 2014. Le sujet était le désengagement des investisseurs sur les activités nucléaires au profit des énergies « dites » renouvelables. Le document venait de la banque d'affaire Lazard (téléchargeable à l'époque sur <http://www.lazard.com/PDF/Levelized%20Cost%20of%20Energy%20-%20Version%208.0.pdf> (voir pièce jointe)

Dans ce document, les anglophones de la coordination relevaient la traduction plusieurs fois répétée de la phrase :

*"This analysis does not take into account potential social and environmental externalities or reliability-related considerations"*, en français : "Cette analyse ne tient pas compte des externalités sociales et environnementales ni des considérations liées à la fiabilité »

L'étude « selon la condition bancaire » de 2014, montrait que les « investisseurs » se dirigeaient sur des « énergies renouvelables ». (Mais c'est un autre oxymore car des éoliennes, cellules photovoltaïque, barrages hydroélectrique, biomasse etc, engendrent aussi des « effets collatéraux » sur l'homme et son environnement ). Ces « externalités sociales et environnementales » sont les mêmes depuis au moins 500ans. Il y a déjà du monde qui a témoigné à ce sujet. C'est un empire des chiffres bidonnés car entièrement dépendants d'aléas, d'aides publiques, de prévarication, de montages financiers et autres manipulations . La manipulation des mots aussi comme « dette » ou « crise » est aussi employée pour masquer l'absurdité du système.

Le monde des investisseurs sont Le problème, leurs gains viennent d'un pillage ancestral, de viols, de meurtres et de tromperies.

Ce terme était aussi dénoncé par Ivan Illich :

p659 « pendant un siècle, on a cru que le niveau de vie et l'extension du bien-être dépendaient de l'accès aux produits industriels. Il est maintenant évident que si l'on ajoute aux coûts de production les effets secondaires non désirés de la plupart des institutions, celles ci apparaissent non comme des outils de progrès mais comme les obstacles principaux à la réalisation des objectifs qui précisément constituent leur but manifeste et technique. »

[...]

p661 « Chacune de ces marchandises est disponible en quanta dont les coûts unitaires pour la collectivité croissent par saut importants, même s'il n'en paraît rien et que le prix du marché ne reflète qu'en partie ce que l'objet de pointe a coûté au contribuable. La raison en est que plus le coût d'une marchandise est élevé, plus il est masqué par le fait qu'une partie croissante en est exportée sur d'autres systèmes et n'apparaît pas dans son prix. C'est ce que les économistes appellent une « externalité ». Le prix que paye un consommateur pour parcourir un kilomètre peut être grosso modo le même s'il le fait sur la route ou dans les airs, alors que le véritable coût social et écologique est en corrélation étroite avec la vitesse de pointe du véhicule utilisé. [...]

(Ivan Illich « Œuvres Vol. 1 » Fayard 2005)

**J'ai fauché donc aussi parce que les semenciers ne se soucient pas des externalités**, ils veulent simplement faire du blé avec des brevets et continuer le pillage et la destruction. Et pour la « compensation sanitaire et sociale », ils doivent retirer leur plainte et arrêter le brevetage du vivant. Car on connaît la rengaine : « *privatisation des profits et collectivisation des pertes* »

### **Parcellisation, Division ou séparation du travail**

Dans ce grand bluff tient aussi une autre notion de la séparation du travail, très loin pour ne pas voir les conditions que ce « travail » (qui n'est pas une œuvre Cf S.Weil), ou la fabrication de cet objet impose aux corps vivants et à la terre. Du début de sa fabrication puis son exploitation et enfin ses déchets . Il n'y a pas du tout d'approche holiste et pour cause ; « pas vu, pas pris ».

### **Perspectives politiques**

Je ne vote plus depuis plusieurs années, je vote en fauchant et manifestant contre les accaparements de terre et empoisonnement du vivant (NDDL, Bure, NoTav, Sivens, Amassada, Nucléaire, CEM Pesticides etc. )

Ces « *plantes clones pesticides brevetées* » ; les OGM Vrth sont de véritables éponges à pesticide, et comme pour la contamination interne par faibles doses de radioactivité, ou bien aussi la pollution électromagnétique, on profite habilement que cela ne se voit pas instantanément ; leurs effets nocifs peuvent apparaître au bout de plusieurs années et sont aussi noyés dans la masse grandissante des autres polluants industriels.

L'idéologie moribonde qui sous-tend les « biotechnologies » ; OGM et autres CRISP etc jusqu'à la « biologie de synthèse » , a été démontée pièce par pièce par des biologistes et autres universitaires qui ont le sens de la mesure et du bien commun, mais ils ne sont bien sûr pas « médiatisés » par exemple on peut relayer ces deux ouvrages : « Les êtres vivants ne sont pas des machines »(Bertrand Louart)et « la Démocratie des Chimères » p176 « *production de nouvelles molécules, de nouvelles machines, de nouveaux gènes et virus qu'il dote d'un statut de marchandise* »(Sara Angeli Aguiton) etc.

Le brevetage du vivant est un viol permanent, c'est de la biopiraterie alors que la vie nous a été donnée. Comme les semences, l'homme doit rester aussi libre de ne pas mourir de la pollution industrielle, de la guerre et de l'imposture de l'idéologie d'un Marché tout puissant qui lui sont

liées. On pourrait pourtant répondre point par point à tous ses promoteurs sur une place publique. Les anthropologues vous parleraient du don et du contre-don que décrivait Marcel Mauss.

Ici, nous ne sommes que des lanceurs d'alerte, mais ailleurs des gens meurent à cause de ce système, alors qu'ils ne demandent qu'à vivre d'un lopin de terre, vivre en accord avec l'univers comme le décrivait l'anthropologue Robert Jaulin. Il dénonçait bien l'ethnocide et un de ses bras armés : « l'enseignement scientifique « disciplinaire » qui hache le savoir, l'enferme, (« fermeture disciplinaire ») ». Il est impératif de faire revenir à la terre le plus grand nombre de personnes car il n'y a pas d'avenir pour les grandes industries et les mégapoles ; l'enseignement de la thermique m'a permis de connaître la définition du mot entropie, c'est aussi devenu un sujet politique plus connue sous le terme de décroissance. Ceci pour permettre de développer « une pensée proprement politique, c'est à dire transformatrice des institutions » (Bitoun).

**Je ne fauche pas pour une « transparence », un « étiquetage » ou des pseudos débats toujours vraies acceptabilités sociales, mais pour la suppression des OGM, pesticides etc, des brevets et du système qui va avec. En fauchant, on s'oppose au projet néolibéral de mondialisation s'appuyant sur des choix technologiques autoritaires. C'est tout simplement un crime qui n'est pas condamné par cet « État de droit ». Ce qui est aussi le grand problème de ce pays dont les principes sont bafoués.**

Car l'État français est complice et acteur de ce désastre, je suis donc contre « l'État Monsanto-Bayer », contre « l'État Nucléaire, Capitaliste industriel ». Il est complice et acteur de la dépossession des hommes de leur vie. Ce n'est pas à moi seul d'en décider mais si il y a « État », « *L'État doit être notre serviteur, et nous n'avons pas à en être les esclaves.* » (A.Einstein dans « Comment je vois le monde »)  
Merci de votre attention.

**Ni dans les champs ni dans nos verres et nos assiettes.**

A Pierre Azelvandre, Hélène Gassie, Martine Chevalier, Berta Caceres, Marcinho Matos et beaucoup d'autres combattant-e-s du vivant.

*« Le 8 juin 2010. Elle, Amie de la Terre, faucheuse volontaire, réseau semences paysannes, etc.*

*Nous irons jusqu'au bout pour elle aussi. Hélène Gassie*

*On parle de victoire car c'est bien d'une guerre qu'il s'agit.*

*Et chaque pas en dehors du rang des meurtriers est une victoire pour la vie. »*

Nous avons fauché à Elne, la déformation du temps a fait oublier le nom d'Hélène, mais nous et les faucheurs occitans on n'oublie pas. Et on continuera de faucher tant qu'il faudra, tant qu'il y aura des femmes, des hommes et des abeilles.

Jean-Yves Peillard

Quincy, le 17 Novembre 2019

### **Supports : bibliographie**

« les coopérateurs » Patricia Toucas

« Notre pain est politique » ARDEAR Rhône Alpes Auvergne

« Les êtres vivants ne sont pas des machines » Bertrand Louart

**PJ** : *Externalités selon Lazard « Levelized Cost of Energy »*